

Charny, le 4 janvier 2007

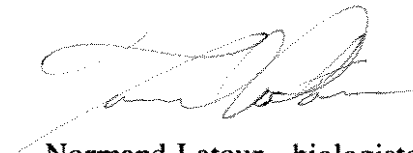
Mme. Josée Primeau, coordonnatrice
Bureau d'audience publique sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec, Qc
G1R 6A6

Objet : Projet Rabaska, MRNF – documents à déposer.

Madame,

Tel que demandé par M. Samak, vous trouverez ci-joint les documents requis afin d'expliquer les divergences observées entre les deux cartes des milieux humides produites par l'organisme Canards Illimités du Canada (CIC). La problématique soulevée concernait particulièrement la tourbière Pointe-Lévis, cette dernière apparaissant dans le projet de cartographie produite pour le compte de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) mais étant absente du propre plan régional de conservation de l'organisme.

Je vous fais parvenir trois documents, la carte de la CMQ où apparaît clairement la tourbière Pointe-Lévis (site numéro 3), le rapport de reconnaissance biologique produite par CIC pour ce site ainsi qu'une note explicative du directeur de l'organisme au Québec, M. Bernard Filion.


Normand Latour, biologiste

p.j. 3 éléments

c.c. M. Guy Boucher, MRNF